109227 - Conseil aux pèlerins qui nuisent à leurs voisins en fumant et en écoutant de la musique

question

Y a-t-il un conseil à adresser à ces pèlerins qui portent préjudice aux autres par des actes interdits comme l'usage du tabac et l'écoute de la musique?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Nul doute que le fait de porter préjudice aux musulmans fait partie des interdits religieux bien connus. Car Allah le Transcendant dit: Et ceux qui offensent les croyants et les croyantes sans qu'ils l'aient mérité, se chargent d'une calomnie et d'un péché évident. (Coran,33:58).

Si la nuisance consiste à fumer et à allumer une radio ou un magnétophone pour écouter de la musique, c'est bien pire car la musique est interdite. La consommation du tabac fait elle aussi partie des choses interdites à cause du préjudice qu'elle porte à la religion et à la vie d'ici-bas, notamment en matière de santé.

Allah le Puissant et Majestueux a dit : Et, parmi les hommes, il est (quelqu'un) qui, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du chemin d'Allah et pour le prendre en raillerie. Ceux-là subiront un châtiment avilissant. (Coran,31:6). La plupart des ulémas disent que par' plaisants discours' on entend parler du chant et des instruments de divertissement.

Allah le Puissant et Majestueux dit : Ils t'interrogent sur ce qui leur est permis. Dis: "Vous sont permises les bonnes nourritures. Décrivant Son prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) Allah dit: leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises. (Coran,7:157). Le Maître Transcendant explique qu'Il n'a rendu licite au profit de Ses fidèles serviteurs que les bonnes

choses et que Son prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'a rendu licites au profit de sa Umma que les bonnes choses, les choses utiles sans aucune nocivité. Or le tabac fait partie des choses mauvaises parce que dangereuses. Tous les experts, médecins et d'autres sont d'avis qu'il porte atteinte à la santé et qu'il débouche à une mauvaise issue et que son odeur est mauvaise.

Puisse Allah assister tout le monde à bien comprendre la religion et s'y attacher fermement et nous protéger contre les instigations sataniques.» Extrait des fatwas de son éminence cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde).